

MAIRIE D'HERVILLY-MONTIGNY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Vendredi 18 septembre 2020 à 18h30

Présents :

Mr BALLUET Benoît, Mr BONNEL Ludovic, Mme CAILLET Martine, Mme CARLIER Angélique, Mr CARLIER Grégory, Mme COQUELLE Christine, Mr DODRE Gaëtan, Mme DROY Elisa, Mme JACQUET Jennifer, Mr ROGER Maurice, Mr SARRAZIN Emmanuel

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Après lecture, le procès-verbal est voté à l'unanimité par les conseillers présents

2. COMPTES RENDUS DES DIFFERENTES COMMISSIONS

Communauté de Communes de la Haute-Somme

Réunion du 16 juillet 2020

Installation des nouveaux délégués communautaires

Election du Président M. Eric Francois

Election des 7 vices président

1er vice-président JEAN MARIE BLONDELLE : Délégation pour tous les actes administratifs • Environnement et développement durable

2 ème vice-président GAUTIER MAES : Développement économique, y compris Canal SNE, et tourisme

3 ème vice-président VINCENT MORGANT: • Affaires générales et ressources humaines • Fonctionnement des équipements, notamment

4 ème vice-président JEAN MICHEL MARTIN : • Finances et suivi budgétaire • Ressources humaines en liaison avec le 3ème

5 ème vice-président JEAN DOMINIQUE PAYEN : • Aménagement du territoire : • Numérique (SDTAN, ENT, relations avec Somme Numérique,

6 ème vice-président DOMINIQUE CAMUS : • Communication et Evénementiel • Culture • Tourisme

7 ème vice-président JEAN TRUJILLO: Travaux et voirie

Réunion du 23 juillet 2020

Election des membres du bureau :

Sont déclarés élus membres du bureau et sont immédiatement installés :

M. BOULOGNE Christophe 45 M. BRAY Michel 67 Mme BRUNEL Florence 53 Mme DAUSSIN Astrid 56 M. DELEFORTRIE Bernard 50 M. FOSSE Bruno 47 M. JAMET Matthieu 46 Mme LECOCQ Marie Ange 46 M. LESAGE Alain 43 M. PARSY Gérard 57 M. SAINTOT Marc 56 Mme SOREL Betty 64 M. TRICOTET Fabrice 53 M. VANOYE Jacques 55

5-Administration générale - Fixation des indemnités des membres du Bureau

INDEMNITES BRUTES DES ELUS 2020/2026		PROPOSITION			
		% de l'indice 1027	Montant	Nbre	Indemnité brute annuelle
Président	Maximum 67.5% de l'indice 1027	67.50%	2 625,35€/mois	1	31 504,20€
Vice- Président	Maximum 24.73% de l'indice 1027	16,71%	650,00€/mois	7	54 600,00€
Conseiller délégué	Maximum 6% de l'indice 1027	6%	233,36€/mois	6	16 801,92€
Autre membre	Pas d'indemnité				
Total annuel indemnité brute					102 906,12€

Réunion du mercredi 2 septembre 2020

Présentation du rapport d'observation définitive de la chambre régionale de la cour des comptes

Si elle reconnaît une bonne gestion financière, elle pointe quelques dysfonctionnements sur la période 2013-2019 :

- Beaucoup recours aux emprunts malgré une trésorerie de 6 millions
- La chambre régionale reproche de ne pas avoir suffisamment élaboré de stratégie pour le territoire concernant le développement économique et touristique
- Concernant l'entretien des voiries notamment sur l'attribution des financements aux communes
- La gestion du centre aquatique, coût entre 7 et 9 millions avec un déficit de 510 000 euros pour 2019

Réunion du mercredi 7 septembre 2020

Tiers Lieu numérique, présentation du cabinet POP, comparatif sur les différents modes de gestion du lieu (ancien GITEM à Péronne)

Fiscalité professionnelle unique – constitution de la CLECT

Aménagement de l'espace à Cléry mise en place d'un observatoire (découverte des oiseaux)

Convention avec les HDF fonds COVID RELANCE 2° par habitant

Réunion sur le canal Seine-Nord Europe

Il s'agit d'un canal à grand gabarit de 107 kilomètres, qui reliera l'Oise au canal Dunkerque-Escaut, de Compiègne (60) à Aubencheul-au-Bac (59), près de Cambrai (passage près de Péronne)

La réalisation d'une telle infrastructure fluviale est une première en France.

L'intérêt, économique et écologique : doubler les trafics fluviaux français et permettre à un bateau de transporter jusqu'à 4 400 tonnes de marchandises, soit l'équivalent du chargement de 200 camions.

La fin des travaux est prévue 2027-2028

Syndicat d'Eau

Vote du Président : élection de M. Jean-Marc PAUX

L'indemnité du Président est de 474 euros par mois.

Présentation des différents travaux entre 2014 et 2019 (inspection de forage, étanchéité station, canalisation Hervilly-Hesbécourt...)

Rendement du réseau d'eau 95 %

Projet de mise en place décarbonation

Un appel d'offre est prévu pour 2025

Fédération Départementale d'Electricité

Présentation des fonctions de la FDE.

Explication du cœur de métier (extension, renforcement, sécurisation, effacement, embellissement).

440 communes sont en contrat avec la FDE pour l'éclairage public.

Isolation - dispositif COCON, des subventions possibles pour tous les types de bâtiments.

Installation des bornes électriques dans les communes (part communale 3600 €)

Obtention de la compétence pour la vidéo protection.

Election des représentants :

Titulaires : DOMINIQUE CAMUS, AURELIEN CAZE, JACQUES VANOYE

Suppléants : OLIVIER CAMUS, JEAN-CHRISTOPHE LALEU, GUILAUME TOLLET

SISCO

Madame MORDACQ Séverine est proclamée Présidente.

Monsieur DEGUIN-DAWSON Christian est proclamé vice-président

La Présidente propose au vote les créations d'emplois non-permanents (Contrat de 9h30 (poste renouvelé) et contrat de 15h45). La Présidente propose au vote la délibération pour l'autorisation de signature d'un contrat PEC, dans le cas où une personne éligible se présenterait. Les délibérations sont acceptées à l'unanimité.

Autorisation de signature convention Somme Numérique : La Présidente donne lecture de la convention de Somme Numérique pour l'hébergement d'un site internet (55€/ an) et pour la signature PESV2/Contrôle de légalité (250€/ an). Les membres acceptent à l'unanimité

La Présidente explique avoir eu contact avec Monsieur VERMEULEN (Vacances Plurielles) au sujet des Mercredis Détente puisqu'aucune convention n'a été signée pour cette année. Une convention est signée pour les séances du Mercredi effectuées en début d'année.

Le débat des réunions pour le Budget Primitif 2020 où il avait été décidé que le SISCO ne prendrait plus en charge les dépenses de centre-aéré mais qu'il organiserait la classe de mer et une année sur deux la classe de neige.

La Présidente propose que la commune de Roisel fasse appel aux services de Vacances Plurielles pour les vacances de la Toussaint.

La Présidente demande l'avis des membres pour le Mercredi Détente. Les membres s'accordent à l'unanimité pour réaliser une convention pour les Mercredis du début d'année et une convention pour un trimestre, de Septembre à Décembre avec un plafond pour les effectifs.

Une réflexion se pose pour la mise en place d'un Directeur d'Animation sur la commune de Roisel afin d'assurer la continuité de l'extrascolaire notamment les Mercredis Détente et les centres aérés.

3. DESIGNATION MEMBRES DE LA CLECT

Suite au conseil communautaire du 7 septembre, la composition de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées suite au passage en fiscalité professionnelle unique) a été décidée.

Il convient alors de désigner parmi le conseil municipal, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant, pour siéger à la CLECT.

Titulaire : M. Gaëtan DODRE

Suppléant : M. Ludovic BONNEL

4. DELIBERATION SUBVENTION ASSOCIATION HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS

Suite à une demande de subvention par le Président de l'association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS, présidée par Monsieur Gérard DODRE, Monsieur le Maire fait un rappel de l'ensemble des manifestations (repas des aînés, spectacle de Noël, Pâques, soirée couscous, 14 juillet, feu de la Saint-Jean, Halloween, soirée Beaujolais, voyages...) à l'ensemble des conseillers.

Proposition d'une subvention annuelle de 500 € votée à l'unanimité par les conseillers présents.

5. DELIBERATION CHANGEMENT D'IMPUTATION COMPTABLE (EFFACEMENT)

Les premiers acomptes travaux concernant l'effacement de la rue de Bretagne ont été mandatés à tort au 2041582 en 2017.

Le trésor public nous demande une régularisation, en émettant :

- un titre au 2041582 pour 79217.25 € installation bâtiment
- un mandat au 204172 pour 79217.25 €

Délibération votée à l'unanimité par les conseillers présents.

6. PROJET D'INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR ALIMENTAIRE

Monsieur le Maire expose aux conseillers le projet d'un administré pour l'installation d'un kiosque à pizza dans la Commune.

Ce kiosque se trouvera route de Vermand à Montigny à côté du conteneur à verre. Monsieur le Maire propose le prêt d'un emplacement de 5m² via l'établissement d'un bail. Accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

Afin de ne pas influencer les votes, M. Ludovic BONNEL a exposé son projet après l'accord du conseil.

7. PRESENTATION DEVIS COLUMBARIUM

Afin d'optimiser les emplacements dans le cimetière et répondre à l'évolution du nombre de crémation, Monsieur le Maire expose les différentes alternatives ainsi que les devis de columbarium aux conseillers.

Après discussion, le projet et le devis le plus intéressant semble celui de IN MEMORIS comprenant un columbarium de 6 cases, ainsi qu'un dépôt de cendres accompagné d'une stèle pour un montant de 4200 € HT. L'emplacement retenu se trouve derrière l'église. La fin du projet est prévue pour la fin de l'année. Les conseillers optent pour ce devis à l'unanimité.

8. DELIBERATION INSTALLATION SOCIETE BIOVAL ENVIRONNEMENT

La société BIOVAL ENVIRONNEMENT a présenté une demande en vue d'exploiter une plateforme de compostage, soumise au régime de l'enregistrement, sur le territoire de la Commune de VILLERS-FAUCON. Suite à l'ouverture de l'enquête notre Commune peut désormais délibérer.

En raison des nuisances déjà existantes et du manque de recul, le conseil municipal délibère contre à l'unanimité.

9. QUESTIONS DIVERSES

FDE : Nous avons rencontré la Fédération Départementale d'Electricité le 9/09 afin d'établir un chiffrage pour la dernière tranchée concernant l'effacement de réseaux (rue de l'église à HERVILLY).

Le poste tour qui se trouve au centre du village à Hervilly va être déposé en 2021, nous avons demandé que la FDE prenne en charge le nouveau transformateur en y incluant un abri-bus.

Demande de devis pour le changement des lampes sodium sur Montigny par des pavés LED.

Noël : En raison de la crise sanitaire, il n'y aura pas de spectacle pour les enfants ni de rassemblement dans la salle de motricité. Cette année, les distributions de cadeaux de Noël et des Colis pour les aînés se feront en calèche avec le Père Noël.

La distribution des bons d'achat se fera par l'ensemble des conseillers.

Un sapin de Noël sera installé dans le centre d'HERVILLY et dans le centre de MONTIGNY pour permettre aux enfants de le décorer facilement.

Fossé : le curage du fossé route de Vermand a eu lieu fin août par la société SOPITRAP pour un montant de 140 € TTC

Commission Aménagement/Fleurissement : prochaine réunion le vendredi 16 octobre 2020 à 18h30

Commission Voirie / Sécurité : première réunion le vendredi 23 octobre 2020 à 18h30

Séance est levée à 20h50